

## Cadre de transparence Mars 2021

### 1. Mise en contexte

*Note : Le texte suivant provient d'une adaptation libre de la direction générale de La Fondation d'un texte de [Visiplus academy](#)*

La transparence est un terme qui revient très souvent en entreprise et qui s'applique bien au niveau d'organisation comme La Fondation franco-albertaine. La transparence se joue à plusieurs niveaux. Vis à vis des clients d'abord, qui cherchent de plus en plus à savoir plus ce qu'ils consomment. Vis à vis des collaborateurs, ensuite, qui souhaitent être davantage impliqués dans la stratégie et les grandes décisions de l'organisation. Dans le cadre de La Fondation franco-albertaine, la transparence est aussi fondamentale pour les donateurs et les bénévoles.

#### **Qu'est-ce que la transparence pour une organisation comme La Fondation?**

Il s'agit de permettre à chaque collaborateur, bénévoles et employés d'avoir accès à toutes les informations stratégiques concernant l'organisation afin de les aider à réaliser leurs tâches et pour mieux comprendre comment l'organisation fonctionne dans son ensemble.

Il s'agit également de fournir aux donateurs, aux partenaires et aux grand public l'information pour comprendre où en est rendu La Fondation et comment cette dernière gère les dons qui lui sont offerts.

#### **Un facteur clé de succès pour tous**

Faire preuve de transparence est donc un des piliers du succès, tant pour l'organisation que pour les équipes. Selon Forbes, elle permettrait de faciliter les échanges entre les membres d'une équipe et de résoudre les problèmes plus rapidement. Elle permet également d'instaurer plus de confiance envers le management et ainsi d'avoir un impact direct sur le bien-être au travail et les performances.

Aussi, lorsque la confiance règne, les équipes ont tendance à se sentir davantage valorisées et à rester plus longtemps. Cela réduit ainsi le turn-over et les coûts liés au recrutement de nouveaux profils. De même, les salariés et les bénévoles se sentant bien au sein de l'organisation n'hésiteront pas à recommander et à coopter des personnes de leur entourage pour venir les rejoindre.

## **La transparence est un élément clé de la culture d'une organisation.**

Mais pour être efficace et avoir un impact concret sur l'implication des collaborateurs, elle ne doit pas seulement s'apparenter à deux ou trois annonces annuelles. Elle doit faire partie intégrante de la culture de l'organisation et s'inscrire dans une stratégie de communication interne (mais aussi, de plus en plus, externe).

### **Les pièges à éviter**

Si la transparence fait aujourd'hui partie des grands enjeux des organisations, c'est aussi un sujet sensible. En effet, certaines informations sont confidentielles, surtout dans le cas de La Fondation.

De la même manière, en transmettre trop à vos collaborateurs peut se révéler contre-productif car ils peuvent vite se sentir noyés sous un trop plein d'informations. Pour que la transparence soit efficace, il faudra donc veiller à faire un choix et une sélection des plus importantes pour ne pas tomber dans la sur-information en se posant la question suivante : **la valeur de l'information transmise est-elle supérieure à l'attention qu'elle va nécessiter chez le collaborateur ?**

### **La transparence, à utiliser raisonnablement**

Susceptible d'améliorer grandement les processus et la productivité, la transparence devrait rapidement s'imposer au sein des organisations et devenir un maître mot pour beaucoup de managers.

Pour La Fondation il faut l'appliquer à tous les niveaux et en faire un pilier de la culture de l'organisation.

## **2. Outils de transparence de La Fondation**

### **a) Transparence au niveau des finances pour le public**

Afin d'être transparente au niveau financier pour le grand public, La Fondation s'engage à :

- Faire auditer annuellement La Fondation par une firme indépendante choisie par le Bureau des gouverneurs.
- Présenter ses états financiers audités lors de son assemblée générale annuelle.
- Rendre disponible ses [états financiers](#) complet sur son site web
- Publier des états financiers résumés annuellement dans son [rapport à la communauté](#) et rendre ce rapport disponible sur le site web de La Fondation
- Rendre la [politique d'investissement](#) de La Fondation disponible sur le site web.

## **b) Transparence au niveau des finances pour le Conseil d'administration**

Afin d'être transparente au niveau financier pour les membres du Conseil d'administration, La direction générale de La Fondation s'engage à :

- Présenter les états financiers par rapport au budget à chaque réunion du Conseil d'administration (sauf celle où les états financiers vérifiés sont adoptés).
- Répondre à toute question financière des membres du Conseil d'administration dans les trois jours ouvrables.

## **c) Transparence au niveau de ses résultats pour le public**

Afin d'être transparente au niveau de ses résultats pour le grand public, La Fondation s'engage à :

- Publier des résultats annuellement dans son [rapport à la communauté](#) et rendre ce rapport disponible sur le site web de La Fondation.
- Présenter ce rapport lors de son assemblée générale annuelle
- Inclure dans ce rapport une page qui présente graphiquement et simplement des indicateurs de rendement pertinent pour juger de l'état de La Fondation
- Distribuer sur son site web et par l'intermédiaire des médias et des médias sociaux lorsque pertinent les résultats de ces démarches en vue d'avancer certains dossiers.

## **d) Transparence au niveau de ses résultats pour le CA, les employés et les bénévoles**

Afin d'être transparente au niveau de ses résultats pour le CA, les employés et les bénévoles, la Direction générale de La Fondation s'engage à :

- Présenter un état de La Fondation qui présente le plus simplement possible des indicateurs de rendement pertinents pour juger de l'état de La Fondation aux rencontres du CA.
- Utiliser cet état de La Fondation pour informer les bénévoles des différents comités et les donateurs.
- Transmettre au CA régulièrement et rendre disponible aux employés l'évaluation de l'état du plan stratégique de La Fondation.

## **e) Transparence au niveau du choix des membres du CA**

Afin d'être transparente au niveau du choix des membres de son CA, La Fondation s'engage à :

- Faire élire officiellement par le Bureau des gouverneurs les membres du CA de La Fondation
- Nommer un comité de nomination pour cibler des candidats au Conseil d'administration

- Faire une analyse des besoins du CA de La Fondation et des forces des candidats ciblés afin d'obtenir les meilleurs candidats possibles pour le CA de La Fondation en fonction de ses besoins.
- Fournir un document d'information aux candidats au Conseil d'administration de La Fondation franco-albertaine qui :
  - Présente La Fondation et les différents rôles de la structure qui la gouverne
  - Parle des attentes de La Fondation par rapport aux membres de son CA.
  - Expliquer le processus pour soumettre leur candidature au CA.

#### **f) Transparence au niveau du choix des récipiendaires de bourses et d'aide financières**

Afin d'être transparente au niveau du choix récipiendaires de bourses et d'aide financières, La Fondation s'engage à :

- Avoir un comité de bourses et d'aide financières formé de bénévoles compétent qui étudie annuellement comment La Fondation peut bien redonner en respectant la volonté des créateurs de fonds.
- Demander à toutes les personnes impliquées dans le choix des récipiendaires de signer : *La Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité dans le contexte de l'examen des candidatures pour la sélection de récipiendaires de bourses ou d'aide financière de La Fondation franco-albertaine*

#### **g) Transparence au niveau de la protection de la confidentialité**

Afin d'être transparente au niveau de la protection de la confidentialité, La Fondation s'engage à :

- Faire signer une entente de respect de la confidentialité à toute personne, bénévole ou employé, qui a accès à des données confidentielles.
- Un document d'engagement à la confidentialité et à la sécurité disponible sur internet
- Ne fournir la liste des donateurs à un fonds au créateur du fonds que lorsqu'il signe le formulaire d'engagement à n'utiliser ces données que pour la promotion et le développement de son fonds.

### **3. Conclusions et ajustements au présent cadre**

Bien que la transparence soit une valeur qui est déjà prisé par La Fondation, il est toujours possible de faire mieux.

Les membres du CA, bénévoles, employés, donateurs ou membre du grand public qui pensent à des manières dont La Fondation pourrait être plus transparente sont invités à partager leurs idées avec la direction générale. Si la direction générale n'est pas certaine de la pertinence de l'idée amenée, elle consultera la présidence et au besoin le comité exécutif avant d'ajuster le présent cadre.